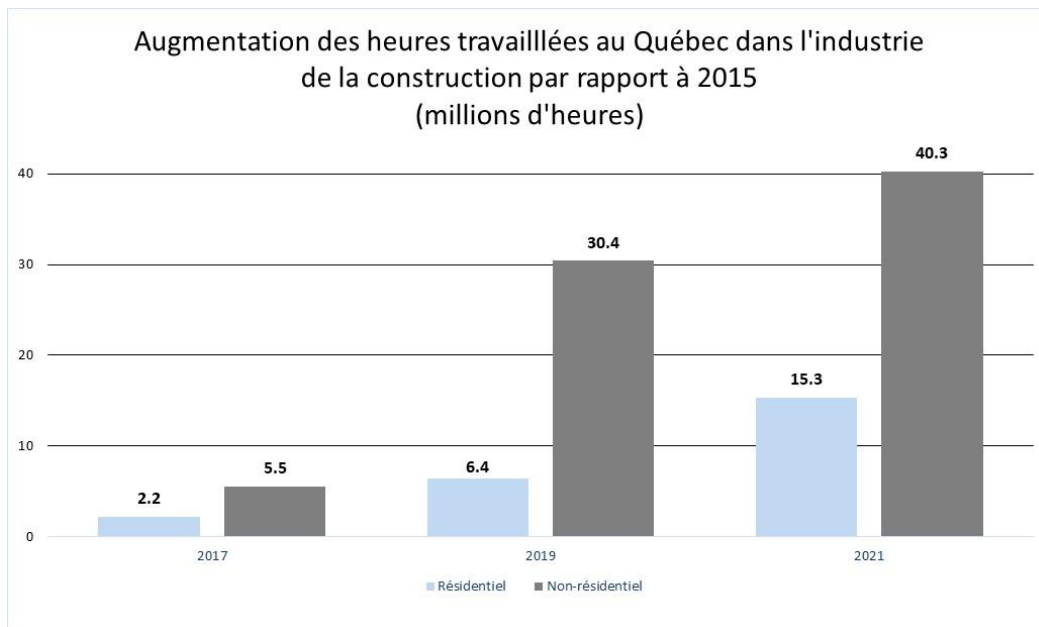

Arrimer le volume de travaux d'infrastructures à la capacité de l'industrie – Le Québec se souviendra-t-il ?

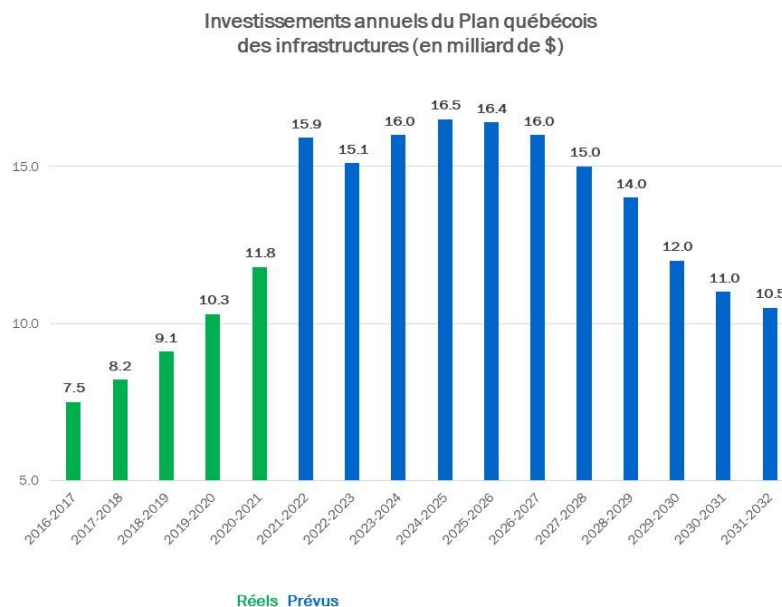
L'augmentation très rapide des dépenses en infrastructures contribue de façon importante à la surchauffe observée dans l'industrie de la construction au Québec. Le secteur non-résidentiel fait ainsi face à une augmentation des heures travaillées beaucoup plus importante que celle observée dans le secteur résidentiel. Les pressions sur la main d'œuvre combinées aux importantes augmentations du prix des matériaux se traduisent donc par une forte inflation dans les coûts des travaux. En 1975, le rapport de la Commission Cliche¹ avait déjà mis en lumière le besoin d'une planification coordonnée des projets d'infrastructures entre les grands donneurs d'ouvrage au Québec pour arrimer le volume des travaux à la capacité de l'industrie. Il est grand temps de s'en souvenir.

Durant la pandémie de la COVID-19, on a beaucoup parlé de l'effervescence dans la construction résidentielle en particulier dans la rénovation. Les données de la Commission de la construction du Québec (CCQ) présentées dans le graphique montrent que le niveau des heures travaillées en 2021 dans ce secteur dépassait de 15 millions celui de 2015. Ce qui est moins connu, c'est que les heures travaillées dans le secteur non résidentiel de l'industrie ont augmenté encore plus rapidement. Pour la même période, l'augmentation dans le non-résidentiel se chiffre à 40 millions d'heures. C'est plus du double de l'augmentation dans le secteur résidentiel.



¹ Rapport de la Commission d'enquête sur l'exercice de la liberté syndicale dans l'industrie de la construction

Il n'y a pas à chercher loin pour identifier la source la plus importante de l'augmentation de l'activité dans le secteur de la construction non-résidentielle. Le graphique ci-dessous montre que les investissements annuels du Plan québécois des infrastructures (PQI) ont doublé entre 2016 et 2022. De plus, ces données n'incluent pas l'engagement électoral du gouvernement de la CAQ d'ajouter un autre 7,5 milliards de dollars sur 10 ans au budget du PQI.

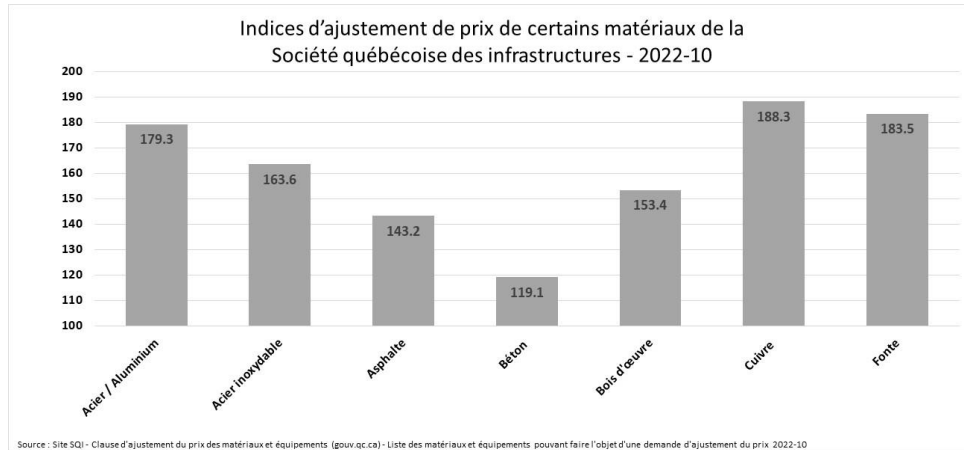


Sans surprise, l'augmentation des heures travaillées dans la construction s'est accompagnée de l'aggravation des pénuries de main d'œuvre. Depuis 2017, selon les données de Statistiques Canada², la moyenne annuelle des postes vacants dans l'industrie de la construction est passé de 3 643 à 13 525, soit une augmentation de plus de 370 %. La pandémie et la guerre en Ukraine ont aussi fragilisé les chaînes d'approvisionnement dans l'économie mondiale, engendrant des réductions intermittentes de l'offre de divers produits. Les prix des matériaux de construction ont été très affectés.

Au printemps 2021, l'Association de la Construction du Québec (ACQ) publiait une lettre adressée à la Présidente du Conseil du Trésor concernant l'enjeu des hausses importantes des coûts des matériaux nécessaires aux projets de constructions gouvernementales et de leurs impacts sur l'industrie de la construction. À l'automne 2021, un mécanisme a été mis

² Statistique Canada. [Tableau 14-10-0326-01 Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon le secteur de l'industrie, données trimestrielles non désaisonnalisées](#)

en place afin de transférer dans les appels d’offres les risques liés aux augmentations des prix des matériaux et d’équipements au gouvernement. Les indices de prix utilisés pour octobre 2022 par rapport à janvier 2020 – notamment 119,1 pour le béton, 179,3 pour l’acier, 188,3 pour le cuivre – montrent bien l’importance des hausses de prix observées depuis le début de la pandémie.



Il faut que le Québec se souvienne

Ce n’est pas la première fois que le Québec connaît une inflation galopante dans l’industrie de la construction. Au début des années 1970, le gouvernement du Québec lance la construction du grand complexe hydroélectrique de la Baie-James et la Ville de Montréal obtient la tenue des Jeux Olympiques de 1976, et ce alors que plein d’autres travaux incluant l’allongement du métro sont déjà en marche.

Alors que ces deux grands chantiers battent leur plein, les coûts explosent et les relations de travail dans l’industrie dégénèrent jusqu’au saccage des installations à la Baie James. La Commission Cliche est alors mise sur pied pour enquêter sur l’exercice de la liberté syndicale sur les chantiers de construction. Celle-ci adresse aussi plusieurs recommandations au gouvernement pour améliorer la planification des travaux et la coordination entre les donneurs d’ouvrage.

Extrait du rapport de 1975 de la Commission Cliche

Chapitre 16 sur la politique de main d’œuvre :

La Commission recommande

1. Que le Conseil du Trésor et l’Office de la planification et du développement du Québec (OPDQ) coordonnent la planification des travaux de construction du gouvernement en tant que donneur d’ouvrage en prévoyant le temps de leur mise en chantier, compte tenu des disponibilités de la main-d’œuvre;
2. Que les ministères et organismes gouvernementaux planifient leurs travaux de construction à cinq ans;
3. Que les municipalités des grandes agglomérations, telles que Montréal, Québec Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi et Sept-Îles soient tenues de communiquer au gouvernement la planification quinquennale de leurs travaux de construction;

4. Que le Gouvernement du Québec se réserve, par loi, le pouvoir de retarder ou de modifier le calendrier des travaux visés aux recommandations 2 et 3;
5. Que les grands projets de construction, notamment celui de la Baie-James, fassent l'objet d'un examen périodique de leur calendrier et de leurs répercussions sur l'industrie de la construction;
6. Que le Gouvernement du Québec accentue ses efforts pour atténuer les fluctuations cycliques de l'économie québécoise, l'activité de la construction étant en grande partie influencée par la conjoncture générale;

Comme à l'époque, le secteur public québécois au sens large est encore aujourd'hui le plus important donneur d'ouvrage dans le secteur de la construction non-résidentielle. Dans le contexte actuel, l'industrie de la construction peine à répondre à la demande. Elle a le défi de trouver de la main-d'œuvre et n'a pas de contrôle sur l'inflation des prix des matériaux. Les différentes annonces gouvernementales et municipales accentuent la pression sur les ressources limitées de l'industrie. Il n'y a toujours pas aujourd'hui de mécanisme formel mis en place pour éviter que l'état québécois, les municipalités et Hydro-Québec ne se livrent à une concurrence inflationniste.

Il est urgent que le gouvernement se souvienne des messages de la Commission Cliche. Il doit rapidement établir un portrait détaillé des travaux importants planifiés par l'ensemble des donneurs d'ordre publics à l'horizon d'au moins cinq ans. L'explosion actuelle des coûts montre que le gouvernement devra probablement retarder le calendrier de certains projets pour que le volume global de travaux d'infrastructures s'arrime à la capacité de l'industrie de la construction. Dans un tel contexte, le gouvernement se devra encore plus de prioriser les projets de rénovation des infrastructures existantes plutôt que les nouvelles constructions.